

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ABONNEMENT.

Année	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

Poste :

Année	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal en envoyant un mandat sur la poste, chez tous les libraires.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c
Réclames	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, 15 OCTOBRE

Le 4 octobre, la majorité électorale du département de Maine-et-Loire a réussi facilement, grâce au bon sens et au bon accord de tous les conservateurs, à mettre du premier coup hors de combat les républicains. Pour nous, la besogne est faite et bien faite. Nos adversaires l'ont reconnu eux-mêmes : « Nous sommes battus, disent-ils, et nous sommes battus. »

Désormais, la place est nette pour le département tout entier : au Sénat, trois représentants conservateurs ; — à la Chambre, huit députés conservateurs ; — voilà les vrais représentants autorisés de la volonté souveraine des électeurs dans le département, et les uns et les autres s'appuient sur une majorité numérique de 25,714 suffrages.

Dans ces conditions, sans aucun doute, il serait absolument puéril de se préoccuper des rancunes et des colères d'en haut, voire même des vaines menaces d'en-bas.

L'état de siège administratif dont le Patriote a menacé les juges qui ont condamné ses amis vaut tout juste un court accès de mauvaise humeur dont le ministre H. Allain-Targé nous enverrait de Paris l'écho, la veille du jour où il devra quitter le portefeuille. Il n'y a plus qu'à sourire en face de toutes ces impuissances.

Les amis du Patriote et de M. Allain-Targé ne seront donc que sages, s'ils réussissent désormais à se faire un peu oublier, car quelques-uns occupent encore certains sièges, dont le scrutin du 4 octobre a fort ébranlé la base. Un peu de modestie vaudrait certainement mieux, pour eux, que des menaces à l'adresse d'une majorité départementale qui connaît, aujourd'hui, ou plutôt qui a recouvré ses forces.

Mais tout n'est pas dit, en France, parce que le département de Maine-et-Loire a parlé et repris possession complète de lui-même. Il est vrai qu'un grand, un très-grand succès a été obtenu, partout, pour la

cause que nous défendons et dont le département de Maine-et-Loire a conservé l'honneur d'être, entre tous, l'un des plus fidèles et des plus invincibles champions.

La veille du scrutin, nos adversaires s'efforçaient de faire des dupes dans nos rangs, en répétant à l'envi que nous resterions isolés, que la France ne suivrait pas notre exemple, que nous avions grand tort, enfin, de nous séparer ainsi des autres.

C'est précisément le contraire qui s'est produit aux élections du 4 octobre. — C'est une majorité de candidats conservateurs qui a été élue, ce jour-là : 177 conservateurs contre 426 républicains.

Donc, notre exemple a gagné bien des départements et la confiance du pays est revenue de notre côté, abandonnant le camp de nos adversaires, où la situation, évidemment, n'est plus tenable.

Mais, il reste à attendre le résultat de 270 scrutins de ballottages, et c'est à cette tâche que les électeurs d'un grand nombre de départements seront conviés dimanche prochain.

Quel sera le caractère de cet important scrutin de ballottage ?

Sans nous bercer d'illusions téméraires, nous croyons que la journée du 18 octobre ménage encore aux républicains plus d'une surprise désagréable....

(Journal de Maine-et-Loire.)

## PRISONNIERS DES RADICAUX.

Moderés et opportunistes se font une fois encore les prisonniers volontaires des radicaux.

Pour éviter de faire passer à Paris deux ou trois monarchistes, avoue le National, on y a fait passer des partisans de la Commune.

Des politiciens révolutionnaires qui ont pour idéal le drapeau rouge sont portés sur la liste de concentration républicaine, et les modérés reçoivent le mot d'ordre gouvernemental de voter pour ces communards.

C'est encore un journal modéré républicain qui nous fait de la situation électorale ce véridique tableau :

« Une cacophonie bizarre de libéralisme et de radicalisme, qui ne signifie plus rien ; un langage embrouillé, à ne plus s'y reconnaître, qui rappelle le thé de la mère Gibou ; une image gâchée du chaos où nous vivons, qui fait que les partis ne se comprennent pas eux-mêmes, que les modérés ne sont plus des modérés, qu'ils votent pour des communards, que les communards ne sont plus des dangereux, que les violents deviennent les représentants des sages, que Basly devient le candidat du Temps, Rochefort le candidat de la Paix, que les girondins se font les patrons des jacobins, que les opportunistes se retrouvent sans dessus-dessous dans les intransigeants, et que, par un affreux mélange, les plus opposés, du pire socialisme révolutionnaire au conservatisme le plus gouvernemental, fusionnent ensemble à gros bouillons. Voilà la situation. »

Ainsi, les conseillers de la République conservatrice modérée, le Temps, la Paix, etc., deviennent les alliés des partisans de la République violente ; ils mettent leur main dans la main des partisans de la Commune. Cacophonie bizarre de libéralisme, de radicalisme, de socialisme !

Rien de plus honteux, avait dit M. Clémenceau, dans son discours de Bordeaux, qu'une union menteuse devant le suffrage universel. C'est tromper le pays et faire les élections sur une grande équivoque, sur le mensonge universel.

Cette union menteuse, cette grande équivoque est actuellement le suprême espoir des meneurs du radicalisme triomphant de M. Clémenceau, du président du conseil, de M. Lockroy qui affirme que la France est radicale, qu'elle doit toujours s'avancer à gauche, de M. Floquet, le président de la Chambre d'aujourd'hui et de demain qui se croit assuré, tout en balayant les conservateurs au scrutin du 4 octobre, de remplacer par une majorité radicale dans le Parle-

ment « la majorité impériale » dont il faisait lui-même partie !

Si les radicaux spéculent sur une « grande équivoque », le pays conservateur n'en sera pas dupe : dès ce jour il sait que les modérés sont prisonniers des radicaux et que la lutte est entre la coalition radicale et l'opposition conservatrice ! E. R.

## Chronique générale.

Le Journal des Débats donne aux conservateurs ce conseil narquois :

« Avant de proclamer, comme ils le font, que les élections du 4 octobre ont été faites contre la République, ils devraient arracher les professions de foi qui couvrent encore les murs. A l'heure actuelle, la comparaison est trop facile à faire entre leur langage de la veille et leur langage du lendemain. Le 3, leurs candidats ne prononçaient pas le nom de monarchie. Le 5, ils déclarent que la monarchie est faite. Ils ménagent trop peu les transitions. »

Le Journal des Débats est imprudent. Quand on aura enlevé les affiches des conservateurs, il restera celles des républicains dénonçant les conservateurs comme les ennemis de la République, les suppôts de la Monarchie, de l'ancien régime, même du drapeau blanc, etc. En sorte que, en s'en rapportant au seul témoignage des républicains vaincus, c'est bien la République qui a été vaincue avec eux, et la Monarchie qui a vaincu avec les conservateurs.

Qu'est-ce que dit le Journal des Débats de ce raisonnement retourné ?

D'ailleurs, le journal centre gauche invente : personne ne dit que la « Monarchie est faite ». Mais ce qui est vrai, incontestable, c'est que la République est défaite, branlante et décollée de toutes parts.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA ROCHE-NOIRE

PAR MARIE MARÉCHAL.

Antoinette eut grand-peine à calmer la tante Léon, à lui expliquer le plus doucement possible, en attendant bien des détails, l'histoire qu'elle avait de Lebihan, et elle dut finir, pour achever son œuvre d'apaisement, par promettre qu'elle irait dès le lendemain chercher elle-même des nouvelles de l'exilé. Mais ce ne fut pas sans peine qu'elle se résigna à cette démarche.

— Ma tante, avait-elle objecté dès l'abord, il ne me semble guère convenable d'aller ainsi au-devant de mon cousin.

— Es-tu folle ? avait riposté la baronne avec son impétuosité ordinaire. N'est-il pas un frère pour toi, comme tu me le disais l'autre jour ? Et d'ailleurs, nous n'avons pas le choix. Il ne peut venir, il ne le voudrait même pas quand il le pourrait. Il faut donc que Mahomet aille vers la montagne, puisque la montagne ne veut pas venir vers Mahomet. Sois tranquille, ma chère, continua-t-elle en frappant dans ses mains, heureuse de voir surgir un incident émuant au milieu de sa vie

monotone, sois tranquille, il y aura deux Mahomets, car je l'accompagnerai à la vieille tour.

— Y pensez-vous, ma tante ? reprit lentement la jeune fille sans détacher ses yeux de la flamme du foyer, comme si elle devait y trouver le conseil qu'elle réclamait.

— Et pourquoi donc pas ? Je suis plus vieille que vous de dix ans, mademoiselle. Si vous êtes cousine, je suis belle-mère.

— Mais, chère petite tante, réfléchissez donc que...

— J'ai horreur de la réflexion, Antoinette, tu le sais. Ainsi ne m'exhorte pas à une opération de l'esprit qui m'est tout à fait antipathique. Cependant, achève. Quelle est ta pensée ?

— J'en ai deux, ma tante. D'abord, que dirait mon oncle, s'il venait à soupçonner de votre part une pareille démarche ? Il ne vous la pardonnerait jamais ! Ensuite, Guillaume lui-même...

— Oh ! je devine ! Ne te gêne pas, Antoinette, et ne prends pas cet air au désespoir comme si tu étais condamnée à m'apprendre une fâcheuse nouvelle. Tu veux dire que mon charmant beau-fils me hait, m'abhorre, m'exécère, tout ce que tu voudras, ma chère, mais cette effrayante considération ne m'offense aucunement. Guillaume ne me connaît pas : donc, l'amour-propre est sauf. Quand il me connaîtra, il deviendra mon ami, j'en suis sûre, si ce n'est un fils très-respectueux.

Mais, ma chérie, tu as bien fait d'évoquer l'image de M. de Guîtres. Cette ombre raisonnable met en fuite les projets un peu bizarres qui me traversaient la cervelle depuis une heure ou deux. N'avais-je pas rêvé de me déguiser en Dame-Blanche, et d'aller me promener en costume de fantôme dans les alentours du donjon où perche ce beau ténébreux ?

Il était quatre heures. Guillaume venait de rentrer, et il se tenait au coin du feu, subissant un de ces accès de tristesse morose qui lui revenaient vingt fois le jour, quand Lebihan présentait son honnête visage à la porte, à laquelle il avait vainement frappé. N'ayant pas reçu de réponse, il s'était décidé à ouvrir.

— Qui est là ? demanda Guillaume un peu brusquement sans se retourner.

Antoinette se tenait toute tremblante derrière le matelot.

— C'est moi, monsieur Guillaume, répondit une voix joyeuse, moi, et une visite que je vous amène.

— Une visite ! dit le jeune homme surpris.

Et, se levant, il s'approcha de la porte, où, à la faible lueur d'un crépuscule d'hiver, il entrevit une forme jeune et élégante, enveloppée d'un manteau garni de fourrures (le manteau appartenait à la baronne) et un chapeau rond de couleur sombre.

— Antoinette ! s'écria le jeune homme avec un

accent qui remua le cœur de sa cousine.

Il y avait de tout dans cet accent ému : joie, regrets, surprise, retour douloureux vers le passé, Antoinette le sentit bien ainsi, et elle balbutia timidement :

— Je suis heureuse de vous revoir, mon cousin.

Elle n'osa pas dire « Guillaume ». Tant d'événements et tant d'années les avaient séparés !

— Oh ! que vous êtes bonne de vous être souvenue de moi ! Je croyais que vous me haïssez comme les autres là-bas.

— Personne ne vous hait, que je sache, mon cousin. En tout cas, c'est une mission de tendresse que je viens remplir auprès de vous aujourd'hui. Notre bonne tante de Kergoël....

Guillaume ne la laissa pas achever.

— Comme j'ai dû lui paraître ingrat ! s'écria-t-il. Dites-lui bien que j'ai rien oublié de ses bontés d'autrefois. Mais vous êtes là debout contre la porte, chère cousine. En vérité, je vous fais bien mal les honneurs de chez moi. Lebihan, arrange le feu et approche un fauteuil, mon garçon.

Lebihan alla chercher contre la muraille un de ces antiques fauteuils à dossier élevé, qui ressemblent à un dais ou à une chaire, puis il jeta dans l'âtre à demi éteint une bûche d'ajoncs desséchés.

Le feu pétilla bientôt joyeusement, faisant danser entre les solives du plafond toutes sortes de silhouettes bizarres, pendant qu'il projetait ses

Conformément aux déclarations prises samedi par le conseil, le ministre de l'intérieur et le ministre de la justice viennent d'adresser aux préfets et aux procureurs généraux deux circulaires pour les inviter à surveiller les fonctionnaires de tous ordres et leur rappeler le respect et la fidélité qu'ils doivent au gouvernement de la République.

La presse républicaine a soin de nous informer que la circulaire de M. Allain-Targé aux préfets leur enjoint de « ranimer les courages, de rassurer les timides et de réprimer énergiquement tous les écarts qui pourraient se produire ».

Ces indications sont plus précises que la formule générale invitant les préfets et procureurs généraux à veiller à ce que leurs subalternes observent respect et fidélité au gouvernement de la République. Si la circulaire ministérielle n'est point une invitation à la pression officielle, nous ne comprenons plus le sens des mots. Au fait, les préfets n'ont pas attendu le texte ministériel, si nous en jugeons par la protestation qui nous vient de l'Eure contre les agissements des fonctionnaires.

On prétend que les préfets des départements où il y a ballottage sont fort embarrassés pour donner des renseignements sur les dispositions générales des électeurs.

C'EST UN COMBLE !

La plus grande partie du Conseil des ministres tenu mardi matin a roulé sur les procédés d'intimidation des conservateurs vis-à-vis des fonctionnaires.

Voyez-vous ces fonctionnaires qui disposent de l'argent, de la force publique, et qui se plaignent de la campagne d'intimidation ?

Les conservateurs n'ont qu'une arme : le bulletin de vote. Il est vrai qu'ils s'en sont servis de manière à intimider les républicains. Mais nous défions tous les Brisson de la terre de leur enlever cette arme.

Le *National*, journal républicain, se distingue par un rare bon sens au milieu de l'abandon des principes, dont ses coreligionnaires donnent le lamentable exemple :

« Pour éviter de laisser passer à Paris deux ou trois monarchistes, dit M. Paul Foucher, on y a fait passer des partisans de la Commune, dont l'élection sera exploitée, en province, contre la République. Par peur d'un mal, on tombe dans un pire. »

SAUVONS LA CAISSE !

Certains industriels, quand l'heure de la débâcle arrive, s'écrient :

*Sauvons la caisse !*  
Les opportunistes, en faillite, disent, avec une légère variante :

*Sauvons la République !*  
C'est la même chose.

Quand ils disent : *Sauvons la caisse* ! les industriels peu scrupuleux entendent : Gar-

vives leurs autour de la vaste salle coupée dans la forme d'un hexagone irrégulier.

Antoinette s'était assise en face de Guillaume. Il la regardait maintenant à la clarté de la flamme, qui se jouait sur ses traits délicats et purs, et il pensait combien elle avait mis à profit ses années de jeunesse. Quelle beauté sereine et tranquille ! Quelle douceur et quelle intelligence dans cette tête pensive, appuyée sur cette main fluette ! Quelle lumière timide et voilée dans ce doux regard ! Quelque chose de tendre, de bienveillant, d'affectueux qui n'a pas besoin du secours des paroles pour s'exprimer.

Antoinette restait silencieuse, en effet. Tout à coup elle releva la tête.

— Donnez-moi vite un mot pour notre tante, mon cher cousin. Il se fait tard, et nous avons une lieue devant nous.

— Êtes-vous donc à pied ? demanda Guillaume surpris.

— Oui, certes, répondit-elle gaiement. Je suis venue ici tout à fait incognito, en princesse déguisée, avec mon féal chevalier que voici.

— Quoi ! Antoinette, vous affrontez deux lieues par ces mauvais chemins pour venir jusqu'à moi ! Je n'oserai plus jamais vous demander de revenir dans de semblables conditions, et me voilà condamné à vous perdre après vous avoir à peine retrouvée.

dons l'argent des gogos qui nous ont confié leurs économies.

Quand ils disent : *Sauvons la République !* il faut entendre : Gardons les clés de la caisse ; c'est-à-dire continuons à puiser à pleines mains dans la poche des contribuables pour entretenir nos créatures, subventionner nos journaux et soudoyer nos agents électoraux.

LE SERVICE DE TROIS ANS.

Le projet de loi établissant le service militaire de trois ans et abolissant le volontariat sera l'un des premiers soumis aux délibérations de la nouvelle Chambre.

Nous lisons dans le *National* :

« On se préoccupe, dans le monde politique, d'un bruit qui aurait pris naissance à l'Élysée et dont il nous est fort difficile, à cette heure, de contrôler l'exactitude ou d'apprécier les mérites.

« Voici ce dont il s'agit :  
« On raconte que M. Grévy, très-frappé de la gravité de la situation, et comprenant fort bien que les débuts de la session exerceraient une influence décisive sur les événements, songerait à présenter un nouveau ministère aux Chambres, après la vérification des pouvoirs.

« Mais ce ministère, dont la composition strictement parlementaire serait presque impossible, M. Grévy en demanderait les éléments au Sénat, dans lequel il espère trouver des hommes dont les sentiments connus répondraient aux difficultés qui découlent du scrutin du 4 octobre. »

UN PLACARD RÉPUBLICAIN.

La liste opportuno-radical a passé tout entière dans la Haute-Savoie. On ne saurait se faire une idée des manœuvres auxquelles les républicains ont eu recours pour obtenir leur succès. Voici le texte d'un placard qu'ils ont fait afficher dans toutes les communes à la veille du scrutin :

- « Électeurs,
- » Voulez-vous payer le pain 40 sous le kilo ?
- » Voulez-vous payer la viande 50 sous le kilo ?
- » Voulez-vous payer le sucre 30 sous le kilo ?
- » Voulez-vous payer le café 40 francs le kilo ?
- » Voulez-vous payer le sel 70 sous le kilo ?
- » Voulez-vous payer le timbre-poste cinq sous ?
- » Voulez-vous que vos enfants fassent sept ans de service ?
- » Voulez-vous voir détruire l'instruction ?
- » Voulez-vous la guerre avec l'Italie pour rendre Rome au Pape ?
- » Voulez-vous devenir esclaves des nobles ?
- » Voulez-vous le rétablissement des corvées pour bâtir les châteaux ?

— Non, non, mon cousin, s'empressa-t-elle de dire, nous ne serons pas perdus l'un pour l'autre. J'aime les promenades au bord de la mer, et nous nous y rencontrerons quelquefois.

Puis, faisant de la tête et de la main un signe affectueux, elle disparut comme une vision fugitive, et il sembla à Guillaume qu'il se trouvait pour la première fois dans les ténèbres. Néanmoins la soirée fut moins mélancolique qu'à l'ordinaire. Il revit le passé : cette petite cousine tant aimée qu'il avait complètement mise en oubli au milieu des joies bruyantes de son existence parisienne, et qui revenait à lui comme une messagère de paix et de pardon. Il la suivit rentrant à la brune à travers le bois dépouillé. Il la vit traverser les allées du parc, le parterre, la terrasse, où soufflait le vent du soir. La voilà qui monte légèrement les douze marches du solennel perron ; elle traverse le vestibule ; elle entre dans la salle à manger ; elle va retrouver là le foyer lumineux et chaud, la vie de famille, les paisibles soirées... Mais là il s'arrêta. Le froid visage de son père vint se placer tout à coup entre lui et la gracieuse image. Les bons sentiments s'évanouirent avec la vision de l'ange gardien, et Guillaume, sombre et désespéré encore une fois, s'endormit comme de coutume avec l'âme inquiète et agitée.

(A suivre.)

» Voulez-vous le rétablissement des dîmes pour les seigneurs et le clergé ?

» Voulez-vous la guerre civile en France ?

» Votez pour les réactionnaires, vous aurez cela avant trois mois.

» Le Comité républicain. »

Dire qui l'emporte en bêtise des auteurs de ce factum idiot ou des électeurs qui l'ont pris au sérieux, voilà qui est difficile à décider.

Il vient de se passer à Paris un fait qu'on peut qualifier d'inouï, et qui témoigne, mieux que tous les raisonnements, de l'inquiétude et du trouble profond causés par les élections.

Dans la semaine qui a pris fin le 4 octobre, la préfecture de la Seine n'a reçu, pour Paris, qu'une seule demande en autorisation de bâtir, et encore ne s'agit-il que d'une surélévation dans un passage.

Jamais, de l'aveu des gens du métier, on n'est tombé aussi bas. Chaque année, à la même époque, on enregistrerait toujours de dix à quinze demandes par semaine.

ENCORE LE TONKIN.

Les feuilles gouvernementales offrent de parier « qu'avec leur mauvaise foi ordinaire les adversaires de la République joueront encore du spectre de la guerre ».

Le *Petit Marseillais* est ce nous semble un des organes républicains parmi les républicains. Or cette feuille a annoncé la première le départ de 3,330 hommes pour le Tonkin, et il n'a pas été démenti par le gouvernement.

Nous ne supposons pas qu'on les y envoie pour enfler des perles. Et nous renvoyons les feuilles gouvernementales à leur bon compère le *Petit Marseillais*.

LES RENFORTS DU TONKIN.

Les élections du 4 octobre ont décidément fait perdre la tête à nos pauvres ministres en détresse. Voici la dépêche qu'ils ont publiée par l'*Agence Havas* pour calmer l'opinion publique alarmée :

- « On dément de nouveau l'envoi de renforts au Tonkin.
- » Les bâtiments affrétés serviront seulement au transport des troupes nécessaires pour combler les vides et remplacer les hommes à rapatrier. »

Qu'on envoie dix mille hommes de renfort ou qu'on transporte dix mille hommes pour combler les vides et remplacer les hommes à rapatrier, c'est bien la même chose. Il nous semble même beaucoup plus grave d'apprendre que des navires sont affrétés pour combler les vides que pour envoyer simplement des renforts. Cela prouve trop clairement qu'il y a bien des hommes qui manquent à l'appel.

AU CHATEAU D'EU

C'est le jeudi 22 octobre courant que sera célébré, au château d'Eu, le mariage religieux de la princesse Marie d'Orléans avec le prince Valdemar, fils du roi de Danemarck.

Le mariage civil aura lieu très-simplement la veille ou l'avant-veille à Paris, non pas à la mairie de l'arrondissement qu'habite M. le duc de Chartres, mais à l'hôtel de la Légation de Danemarck, et par l'office de M. le comte de Moltke, ministre plénipotentiaire, délégué à cet effet par le roi Christian IX.

Tout l'éclat du mariage sera réservé pour la cérémonie religieuse, à laquelle n'assisteront pas moins de vingt-cinq princes ou princesses.

Il faut compter, en effet, outre les deux fiancés : M. le comte et M<sup>me</sup> la comtesse de Paris, avec le duc d'Orléans, la princesse Amélie et la princesse Hélène ; M. le duc et M<sup>me</sup> la duchesse de Chartres, avec leurs trois enfants ; M. le duc de Nemours avec la princesse Blanche ; M. le prince et la princesse de Joinville ; M. le duc d'Aumale ; M. le duc et M<sup>me</sup> la duchesse d'Alençon ; M. le duc de Penthièvre ; puis la reine de Danemarck, l'impératrice de Russie, le prince et la princesse de Galles ; — c'est-à-dire une réunion plus brillante encore que le fameux parterre d'Erfurth.

Le duc et la duchesse de Montpensier, dont on avait espéré la présence, ne pourront se trouver à Eu à la date indiquée et manqueront à cet imposant ensemble.

Parmi les invités principaux, on cite tout naturellement le comte et la comtesse de Moltke, l'ambassadeur de Russie, assistant de sa souveraine ; l'ambassadeur d'Angleterre, peut-être le ministre de Grèce, représentant son souverain ; puis des dames d'honneur, des chambellans et quelques personnes intimes.

C'est, dit-on, M<sup>gr</sup> l'archevêque de Rouen, dans le diocèse duquel se trouve le château d'Eu, qui donnera la bénédiction nuptiale aux jeunes époux.

La chapelle du château, qui est l'ancienne chapelle de la grande Mademoiselle, est de très-petite dimension, et on se demande comment elle pourra contenir tous les invités.

Elle est située au rez-de-chaussée, dans l'aile gauche du palais. Les murs sont garnis de boiseries sculptées sur lesquelles se détache partout, comme à la voûte, l'écusson bleu aux fleurs de lis d'or.

La chapelle est éclairée par quatre grandes verrières, exécutées à Sèvres sur des dessins de Chenavard, et représentant, d'un côté, saint Louis et saint Philippe, avec le manteau bleu fleurdelisé ; de l'autre, sainte Victoire et sainte Adélaïde.

À gauche, un autre vitrail montre sainte Amélie offrant à Dieu des fleurs et surtout de magnifiques héliotropes, pour lesquels la reine Marie-Amélie avait un goût particulier.

Quatre statues semblent garder l'autel : saint Louis, saint Philippe, saint Ferdinand et saint Laurent, patron d'Eu.

Au-dessus de l'autel, un très-beau Christ et, au plafond, le chiffre couronné du roi Louis-Philippe, qui a fait restaurer la chapelle il y a près de cinquante ans.

Après la cérémonie religieuse, le cortège, traversant le grand vestibule orné de bustes en marbre, de panoplies, de trophées de chasse, et suivant la galerie décorée de belles tapisseries sur lesquelles se détachent de rares faïences hispano-mauresques à reflets métalliques, montera au premier étage par le grand escalier d'honneur, où tous les comtes d'Eu, depuis l'an 1200, ont à droite et à gauche leurs portraits surmontés de leurs armes et de leurs devises.

Cet escalier magistral, tout en vieux chêne, avec sa rampe en fer forgé, et les hautes tapisseries qui complètent sa décoration, a le plus imposant caractère. C'est M. le comte de Paris qui l'a fait restaurer et embellir.

Un déjeuner de soixante couverts sera servi dans la grande salle à manger, l'une des plus belles pièces du château, des fenêtres de laquelle la vue s'étend sur des jardins magnifiques et d'admirables ombrages.

Au-dessus de la haute cheminée s'épanouit l'écusson bleu fleurdelisé d'or, avec la couronne royale également fleurdelisée, entre des trophées d'armes et de glorieux débris de drapeaux.

Les panneaux sont garnis de tapisseries anciennes, et le plafond se découpe en caissons superbes où se retrouve la fleur de lis d'or comme une étoile au firmament. Elle est, du reste, partout dans ce palais, la fleur royale, et il n'est pas une pièce où elle n'éclate joyeusement aux yeux comme un noble souvenir ou une souriante espérance.

Le meuble de la salle à manger est en chêne, d'une couleur sévère, et en chêne aussi le régulateur fleurdelisé qui, dans un angle, mesure le temps.

Le déjeuner fini, le cortège passera dans la pièce capitale du château, la célèbre Galerie des Guise, qu'avoisinent la grande bibliothèque et la salle de billard.

Cette Galerie des Guise est historique, et les portraits seuls qui la décorent suffiraient à lui donner une valeur incomparable. On admire là toute la fière succession de ces princes et de ces princesses de la Maison de Lorraine, qui contrebalançaient un instant la puissance même de la Maison de France, et parmi lesquels figurent le premier duc d'Aumale, très-imposant dans son costume de guerre.

À côté d'eux, dans de grands cadres, saint Louis, Louis XII, François I<sup>er</sup>, Henri IV, Louis XIV ; quelques souverains étrangers, comme Gustave-Adolphe, Charles XII, Christine de Suède, Sobieski ; les grands ministres : Richelieu, Mazarin, Colbert ; les grands capitaines : Duguesclin, Bayard, Crillon, Berwick, Chevert, La

Neuville, Villars, Calinal, Luxembourg, Turanne, Condé, le maréchal de Saxe. Puis les femmes, Catherine de Médicis, la grande Mademoiselle et sa mère, la princesse de Clèves, M<sup>lle</sup> de Sévigné, M<sup>lle</sup> de Lavallière; la princesse de Lamballe, si précieuse pastel, ayant appartenu à Madame Adélaïde. — Et toutes ces toiles de tous ces portraits historiques signés par Clouet, de Coppel, de Philippe de Champaigne, de Van Dyck, de Rubens, de Rigaud, de Lancret, de Mignard, de Vanloo, de Boucher, de Watteau, de Natoire, de Horace Vernet; de tous les grands noms de l'art depuis trois siècles.

Au milieu de la galerie se dresse, sur un socle de chêne clair, la Jeanne d'Arc en bronze de la princesse Marie, cette création si suave et si pure, si patriotique et si religieuse, dont le modèle en marbre est au Musée du Louvre.

En face, la corbeille donnée par la ville de Paris à M<sup>lle</sup> la duchesse d'Orléans, lors de son mariage.

De cette splendide Galerie des Guise, dont aucun autre château royal ne saurait offrir pendant, on aperçoit la mer, par une délicate qu'a fait pratiquer M. le comte de Paris à travers les arbres du parc.

La grande Bibliothèque, qui est continuée, et où pourront se répandre les invités le 22 octobre, a la physionomie grave qui convient à sa destination. Elle est vaste, entièrement garnie de boiseries de chêne clair qui montent jusqu'au plafond, et remplie de milliers de volumes à reliure uniforme, tous aux armes. Une seule toile anime cette pièce solennelle: c'est un grand portrait militaire du duc d'Orléans, signé: Ingres, 1842, — c'est l'année même de la mort du Prince, enlevé si prématurément à trente-deux ans!

Au-dessus des rayons et des volumes s'étend un majestueux et splendide plafond, dont les peintures du plus vif coloris datent de Louis XIV.

À côté de la Bibliothèque s'ouvre la salle de billard, décorée des plus intéressants portraits. D'abord, celui du roi Louis-Philippe, à cheval, entouré de tous ses fils également à cheval; puis M<sup>lle</sup> la duchesse d'Orléans tenant dans ses bras le comte de Paris enfant. En regard, M. le comte et M<sup>lle</sup> la comtesse de Paris, par Jalabert. Le portrait de Madame est superbe et se détache sur fond rouge avec un éclat extraordinaire. La princesse est en robe de bal, avec les épaules nues, mais recouvertes d'une sortie soyeuse que retient une grosse agrafe de perles.

Le ne parle pas du petit salon de M<sup>lle</sup> la comtesse de Paris, retraite intime et charmante où se trahissent délicatement les affections et les goûts artistiques de la femme. La première ligne, un aimable petit portrait de son père, le duc de Montpensier adolescent, en uniforme d'artilleur, et l'éminente figure du duc d'Aumale à seize ans, sous son premier costume militaire. Puis des dessins ou des petites toiles de Neuville, de Regnault, de Ziem, de Pils, de Fromentin. Dans une bibliothèque fleurdelisée, quelques volumes de choix. Aux murs, des curiosités espagnoles et mexicaines; sur les meubles, des bibelots, des porcelaines rares, les photographies des enfants. Sur la cheminée, la grande pendule de Bréguet, qui était aux Tuileries dans la chambre de M<sup>lle</sup> la duchesse d'Orléans, et qui a marqué l'heure de la naissance du comte de Paris, le 24 août 1838.

Comme on voit, le château offrira plus d'une réduction aux invités du mariage, et les princes étrangers y trouveront des souvenirs aussi variés qu'attachants.

L'ancienne salle du conseil, où le roi Louis-Philippe recevait ses ministres, a été aménagée; on en a fait des chambres élégantes pour les hôtes de distinction. Néanmoins, le château, malgré ses vastes proportions, ne saurait offrir, le 22 de ce mois, l'hospitalité à tous ses hôtes, et on suppose qu'un train spécial ramènera le soir à Paris une certaine catégorie d'invités.

Pis d'un curieux sans doute s'approcheront, ce jour-là, de la royale demeure, et bien des regards chercheront à pénétrer à travers les grilles; mais tout se passera de la façon la plus privée et sans le moindre spectacle pour le dehors.

Seulement, tous les conservateurs s'unissent de loin aux joies intimes de la Maison de France, et, ce même jour, bien des prières s'élèveront de tous les points du pays pour demander au ciel l'achèvement de sa

### QUESTION D'ORIENT.

On télégraphie de Vienne au Temps: « Je viens d'apprendre, de source autorisée, que les ambassadeurs des puissances à Constantinople sont tombés d'accord pour recommander le rétablissement du *statu quo ante* pur et simple, comme unique solution de la crise. Cette solution a été acceptée par toutes les puissances sans exception. On croit que la Turquie sera chargée de l'exécution par l'Europe, avec l'assistance de commissaires spéciaux des puissances. »

Les agissements de la Grèce et de la Crète causent la plus grande inquiétude. Les Crétois demandent leur annexion à la Grèce, et des démonstrations sont faites en ce sens. L'évêque de Zante, Dionysius Latas, a offert de renoncer à son traitement entier, au profit de la cause nationale, pendant toute la durée des hostilités.

On vient également d'appeler à l'activité le reste des réserves.

Athènes, 14 octobre.

On annonce que des troubles d'une extrême gravité ont eu lieu à Samos. Les troupes turques ont dû intervenir et plusieurs personnes ont été blessées.

Des renforts ont été demandés à Smyrne, mais les esprits sont très-montés et on craint de graves complications.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 14 octobre.

La physionomie du marché financier est meilleure. Les ventes s'arrêtent et les rachats sont plus nombreux.

Les rentes françaises sont mieux tenues: le 3 0/0 est à 79.10, l'amortissable à 80.70, le 4 1/2 0/0 à 108.45.

La Banque de France cote 4,625; la diminution inévitable du dividende est la cause de cette faiblesse.

Le Crédit Foncier de France est ferme à 1,275. Les demandes sont plus actives et la spéculation n'ose plus vendre.

Les Obligations Foncières et Communales, toujours très-demandées, ont une stabilité de cours qui les désigne au choix de la petite épargne, qui doit surtout chercher des titres qu'elle puisse toujours revendre sans perte.

La Société Générale est fermement tenue à 450.

Le Panama descend à 367.50.

La Banque d'Escompte est ferme; il en est de même pour les Méridionaux italiens.

Les actions des chemins de fer français sont fermes. On cote: le Nord à 1,320, l'Orléans à 1,300, l'Est à 793.75, l'Ouest à 835.

### CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

#### SQUARE DU THÉÂTRE

#### HARMONIE SAUMUROISE

Concert du Dimanche 18 octobre, à 3 heures du soir.

##### Programme.

1. Michel Bléger, allégo ..... BLIN.
2. François les Bas-Bleus, fantaisie... MAYEUR.
3. Marie-Thérèse, valse..... PIROUETTE.
4. Grand air d'Attila, solo de basse... VERDI.
3. Jacasse, polka pour piston ..... GENTIL.

Le Chef de musique,

GOUBEAULT.

Les revues dans les régiments. — Le général commandant le 9<sup>e</sup> corps vient de décider que la journée du dimanche restera libre pour tout le monde.

Les revues que les chefs de corps avaient l'habitude de passer dans la matinée du dimanche seront passées dorénavant dans la journée du samedi.

Volontariat d'un an. — Deux jeunes gens seulement ont subi avec succès, en Maine-et-Loire, les épreuves orales pour l'admission au volontariat d'un an en 1885.

MM. Bonneville (Paul), d'Angers, 4,995 points; Delaunay (Ludovic), de Chemillé, 4,785 points.

On sait que le minimum des points est de 4,700.

Le chiffre fixé l'année dernière était de 4,600. En 1883, il avait été de 4,510 points.

### ANGERS.

Rentrée des Cours et Tribunaux. — La rentrée solennelle des Cours et Tribunaux aura lieu demain vendredi, à midi, au nouveau Palais de Justice.

M. le substitut Cournot prononcera le discours de rentrée.

Il traitera le sujet suivant: *De la peine de l'infanticide en droit français.*

La salle des Pas-Perdus du nouveau Palais de Justice est sans contredit une des plus belles de France.

À droite, en entrant, la chambre des appels correctionnels, la cour d'appel (où se tiendra l'audience de rentrée), la deuxième chambre civile, la cour d'assises.

À gauche, le tribunal de commerce, la chambre des avoués de première instance, le tribunal civil, la chambre des avoués de la cour, le parquet du procureur général.

Au rez-de-chaussée (côté de la rue des Minimes), la justice de paix des trois cantons; du côté de la pension Poineau, le cabinet du procureur de la République, ceux du juge d'instruction et des substitués.

Au premier étage (côté droit), les archives de la cour (civiles et criminelles), le cabinet du greffier en chef de la cour, les bureaux des commis greffiers et le bureau d'enregistrement.

Au premier étage (côté gauche), le cabinet du greffier en chef du tribunal civil, les archives du greffe civil, le bureau du syndic des faillites.

### POITIERS.

Les avocats du barreau de Poitiers feront célébrer demain vendredi, jour de la rentrée des cours et tribunaux, une messe du Saint-Esprit dans l'église Notre-Dame.

La semaine dernière, une vache appartenant à M. Elie Chillault, propriétaire à Neuville, a été tamponnée et écrasée par la machine du train venant de Poitiers à 8 heures 50 du matin, et se dirigeant sur Saumur.

### LA DIVISION DANS LE CHER.

Nous lisons dans le *Voltaire*: « La division persiste dans le Cher. Le comité central radical socialiste, qui a pour principaux candidats M. Vaillant et M. Félix Pyat, a refusé d'obéir à la règle de discipline. Il est profondément regrettable que l'union ne puisse se faire dans un des départements où elle est le plus nécessaire. »

Pauvre *Voltaire*!

### Avis mortuaire.

Les amis et connaissances de M<sup>lle</sup> JUSTINE ROUX, décédée le 14 octobre dans sa 72<sup>e</sup> année, sont priés de se joindre au deuil qui se réunira demain vendredi 16 octobre, à 10 heures 1/2 très-précises du matin, à la maison mortuaire, place Saint-Pierre, pour les convoi et enterrement, et à l'église Saint-Pierre, le mardi 21 octobre, à 9 heures du matin, pour le service.

### BIBLIOGRAPHIE

#### MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.

Union postale . . . . . 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 15 octobre:

TEXTE. — Le Champion des petits oiseaux, par M. J. Girardin. — Un Cortège du Parlement. — La Leçon de couture, par M. Paul Lafitte. — Une Petite Voyageuse, nouvelle, par M<sup>lle</sup> Sarah Jewett. L'Électricité de poche, par M. E. Lefebvre.

GRAVURES. — Attaque nocturne, composition et dessin de Giacomelli. — Coupe de faïence italienne: Arien sauvé. — Cour de l'hôtel de la Mare, à Beaune, dessin de H. Clerget. — La Leçon de couture, tableau de M. Jean Geoffroy. — L'Électricité de poche (6 grav.). — Instruments de musique chinois (9 fig.).

### Histoire de la Révolution française, par J. Michelet.

L'*Histoire de France* de Michelet constitue un monument national.

Elle comprend l'*Histoire de la Révolution française* dont nous commençons la publication.

Le nom de l'auteur n'a pas besoin de re-

commandation. Michelet est réputé le premier historien français de ce siècle, et son *Histoire de la Révolution française* est consacrée comme un chef-d'œuvre.

Jamais livre ne fut plus vivant, plus dramatique, plus puissant par la pensée, plus brillant par le style.

L'illustration en est due à M. Vierge, dont le talent original est si apprécié. Tous les dessins sont inédits et composés spécialement pour cette édition. Ils reproduiront toutes les scènes principales de la Révolution française et constitueront ainsi un véritable musée artistique.

Rien n'a été négligé pour rendre cette édition digne du nom de l'auteur et de l'importance de l'œuvre.

Chaque série contient, sous couverture illustrée, 32 pages de texte en format in-8<sup>o</sup> cavalier de luxe, avec une gravure hors texte sur papier fort, teinté; des vignettes, dans le texte, reproduisent les principaux sujets de chaque chapitre.

Il paraît une série chaque semaine, au prix de cinquante centimes.

Les livraisons sont distribuées de manière à former des volumes, avec titre et couverture pour chacun.

Le prix de chaque série, inférieur à celui des publications analogues, eu égard à la matière et à la quantité d'illustrations, met cette *Histoire de la Révolution française* à la portée de toutes les bourses et lui assure ainsi un vaste public.

On souscrit dès à présent chez les éditeurs Marpon et Flammarion, rue Racine, 26, Paris, en envoyant un mandat de sept francs, représentant le montant de chaque volume reçu franco au fur et à mesure de son apparition.

Le magnifique ouvrage illustré, édité par la Librairie A. LE VASSEUR, 33, rue de Fleurus, **L'ART NATIONAL**, par H. DU CLEZIOU, a été adopté par la Ville de Paris pour les Bibliothèques de ses Écoles municipales. Cette splendide publication, mise en vente au prix de 80 francs les 2 volumes (payables 5 francs par mois), a ainsi obtenu une consécration bien méritée.

### Grand Théâtre d'Angers.

Judi 15 octobre

Les *Spirites*, comédie inédite en 1 acte.

LA *FILLE DU RÉGIMENT*, opéra-comique en 2 actes, musique de Donizetti.

Samedi 17 octobre

LA *DAME BLANCHE*, opéra-comique en 3 actes, musique de Boïeldieu.



### Demandez à Paris

Non du PONT-NEUF Paris

le CATALOGUE et les Gravures de Modes

Envoi FRANCO sur simple demande.

EXTRAIT DU CATALOGUE:

Pardessus Complet 29<sup>fr</sup>  
Confortable 17<sup>fr</sup>

Pardessus Enfants 5<sup>fr</sup>  
Fourrure 36<sup>fr</sup>  
Costume

FRANCO A PARTIR DE 25 FRANCS

La Maison du PONT-NEUF à Paris N'A PAS

de Succursale en FRANCE

### Le ROB BOYVEAU-LAFECTEUR

est un sirop dépuratif et reconstituant, d'un saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an XIII. — Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang: Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impétigo, Goutte, Rhumatisme. — Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient viraux ou parasitaires.

### Le ROB BOYVEAU-LAFECTEUR

à l'iodure de Potassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles: Ulcères, Tumeurs, Gommès, Exostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofule et la Tuberculose.

Dans toutes les Pharmacies. — A Paris, chez

J. FERRÉ, Pharmacien, 102, Rue Richelieu,

et Successeur de BOYVEAU-LAFECTEUR.

### LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux,

des hôpitaux de Paris

« obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. »

— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes,

dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le

docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers

le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit

le même jour les malades particuliers à l'Hôtel

d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt

à Saumur, à la pharmacie GADLIN. — Consulta-

tions à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

**ADJUDICATION AMIABLE**

Aux enchères publiques,  
Dimanche 18 octobre 1885, à 4 heures  
du soir, en la mairie de Bagneux,  
par le ministère de M. PINAULT,  
notaire à Saumur.

De la RÉCOLTE à faire en 1885,  
sur la moitié de 2 hectares 50 ares  
environ de vigne blanche et rouge, à  
la Bergère, commune de Bagneux,  
appartenant à M. PIRON.

Au comptant avec 10 0/0 en sus.

Etude de M. BRETON, notaire à  
Varennes-sous-Montsoreau.

**VENTE MOBILIÈRE**

APRÈS DÉCÈS

La vente aux enchères publiques  
des meubles, objets et effets mobili-  
ers dépendant tant de la commu-  
nauté qui a existé entre M. Mathurin  
Vallée et M<sup>me</sup> Marie Moussard, son  
épouse, que de leurs successions, sera  
continué au domicile des époux  
Vallée, aux Petits-Champs, commune  
de Varennes, le dimanche 25 octobre  
1885, à midi.

On vendra notamment : Deux armoi-  
res ; trois lits garnis, une table, un  
vaisselier, une grande quantité de  
linge et un bon nombre d'autres  
objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0  
applicables aux frais.

Etude de M. ANTHEAUME, notaire  
à Chouzé.

**VENTE**

**MOBILIÈRE**  
Le dimanche 18 octobre, à 1 heure,  
à La Rivière, sur la route de  
Chouzé à Saumur.

On vendra : un beau mobilier de  
salon en bon état, lits complets,  
meubles style Empire, une américaine,  
un cabriolet, etc.

Les personnes qui viendront en  
voiture, trouveront une place dans  
l'écurie pour leur cheval. (768)

**A LOUER**

Pour entrer en jouissance de suite,  
DREUX

**MAISONS BOURGEOISES**

Porte cochère, écuries et remises,  
Avec ou sans JARDIN.  
Situées au Marronnier,  
Aménagement intérieur au gré des  
locataires.

S'adresser, pour tous renseigne-  
ments, à M. TOUCHAIS, propriétaire,  
ou à M. BROUM, 24, rue du Roi-René,  
à Saumur. (781)

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**COUPES DE BOIS TAILLIS**

Ci-après désignées,

Dépendant de la Terre de Brézé.

- 1° La coupe de la Butte-de-Bournée,  
contenant 16 hectares 32 ares.
- 2° La coupe de Bonne-Nouvelle,  
contenant 1 hectare 64 ares.
- 3° Un lot de Peupliers.

S'adresser, pour voir ces différentes  
ventes, aux Gardes de la Terre de  
Brézé, et, pour traiter, à M. VOLLAND,  
régisseur. (753)

**A VENDRE**

**JUMENT**

Très-douce, poil bai,

Agée de 4 ans 1/2, se montant et  
s'attelant bien, taille 1<sup>m</sup>55.

S'adresser à M. VINCENT, huissier à  
Saumur, rue de l'Ancienne-Messa-  
gerie, 13. (776)

**A VENDRE**

**CROISÉES, PORTES et PLACARDS**  
de toutes grandeurs.

S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

**Premier Etage**

REMISE ET ÉCURIE

On louerait avec ou sans remise.  
S'adresser, 3, rue Beaurepaire.

**A VENDRE**

**UNE CAVE**

Propre au commerce des vins.

Située place du Presbytère, à Nantilly.

S'adresser à M. Yvon fils, rue du  
Chardonnet, Saumur. (643)

**FABRIQUE D'AGRAFES**

A ressort à double mentonnet

POUR

**COUVERTURES EN ARDOISES**

Nouveau système perfectionné

Breveté s. g. d. g.

**LEMAIRE-BERSOULLÉ**

M<sup>d</sup> de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 13,

à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement  
de tous les systèmes connus.

PRIX MODÉRÉS.

**A LOUER**

PRÉSENTMENT,

En totalité ou par parties,

**MAISON**

Située rue du Port-Cigogne  
et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau  
jardin bien arboré, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M<sup>me</sup>  
veuve GOUBERT, au pavillon, rue des  
Capucins.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean ou  
Noël 1886

**UNE VASTE MAISON**

Place Saint-Pierre, n° 18,

Avec cour, servitudes et deux très-  
grandes caves à l'abri des inondations.

Ferait un très-beau magasin.

Transformations au gré du preneur.

S'adresser à la Ville de Paris.

**A LOUER DE SUITE**

**MAGASIN**

Grand'Rue, n° 1, maison Lardé.

**CIDRES**

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nom-  
breuse clientèle qu'il reçoit des  
cidres et poirés de première qualité.  
Livraison par barrique et petit fût à  
domicile.

Magasin Pichat, place du Roi-René,  
et rue Nationale, 18. (799)

**M. HOULARD, FILS**

Propriétaire et négociant à Saumur,  
rue des Basses-Perrières, n° 7.

Fait savoir à sa nombreuse clien-  
tèle, que d'après la baisse qui vient  
de s'effectuer sur les vins, il offre de  
très-bons vins rouges vieux et nou-  
veaux du pays, depuis 75 francs la  
barrique, et du vin blanc depuis 50  
francs ; par 1/2 pièce, 3 francs en  
plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

**GRAND BUREAU DE PLACEMENT**

AUTORISÉ

Pour Domestiques et Employés des  
deux sexes, de tous corps d'état

LOCATION de Maisons, VENTE de Fonds  
de commerce.

S'adresser à M. et M<sup>me</sup> TRANCHANT,  
8, rue Colbert, TOURS. (811)

**Offres et Demandes**

UN MÉNAGE, le mari 37 ans, ex-  
sous-officier, excellentes références,  
hautes recommandations, demande  
place **garde particulier ou**  
**jardinier**, en maison bourgeoise.  
S'adresser au bureau du journal.

La maison P. FOUCHER, à Sau-  
mur, demande un **apprenti** pour  
la Bonneterie-Mercerie. (514)

**EAU MINÉRALE NATURELLE**

**VICHY**

Sources de l'État. Applications en médecine :

GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques,  
maladies des voies digestives, engorgements du  
foie et de la rate, obstructions viscérales.

HOPITAL. — Affections des voies digestives, pe-  
santeur d'estomac, digestion difficile, inappétence

CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie,  
gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc.

HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.  
Administration de la C<sup>o</sup> concessionnaire :  
PARIS, 8, Boulevard Montmartre  
EXIGER le NOM de la SOURCE sur la  
CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux  
minérales, droguistes et pharmaciens.

**L'ARMÉE**

**TERRITORIALE**

Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris

Seul journal s'occupant exclusive-  
ment des officiers de réserve et de  
l'armée territoriale, ce qui lui permet  
de traiter avec tous les développe-  
ments nécessaires les questions inté-  
ressant particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS :

Six mois. . . . . 7 fr.

Un an. . . . . 12 fr.

On s'abonne aussi, sans frais, au  
bureau de l'Echo Saumurois.

**LA FEMME ET LA FAMILLE**

Journal des jeunes personnes

Sous la direction de M<sup>lle</sup> Julie GOURAUD

On s'abonne, à Saumur,

au bureau de l'Echo Saumurois.

ABONNEMENTS :

Edition mensuelle, sans annexes

ni gravures. . . . . 6 fr.

La même, avec annexes, gravures,  
modèles, patrons, dessins, broderies,  
tapisseries. . . . . 12 fr.

Envoyer un mandat-poste au bureau  
du journal.

LIBRAIRIE ABEL PILON

**A. LE VASSEUR, SEUR**

33 - Rue de Fleurus - 33

PARIS

par mois

Fr.

par mois

Envoi franco des Catalogues

LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 14 OCTOBRE 1885.**

Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.
3 % .....	78 90	79 14	Est .....	792 50	793	Obligations.			Gaz parisien .....	515	515
3 % amortissable .....	80 70	80 70	Paris-Lyon-Méditerranée .....	1280	1283 75	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	508	510	Est .....	370 25	369 75
3 % (nouveau) .....			Midi .....	1147 50	1155 60	1865, 4 % .....	516 50	516 25	Midi .....	379 75	378 50
4 1/2 % .....	103 75	103 90	Nord .....	1510	1520	1869, 3 % .....	460	403	Nord .....	327 75	328 50
4 1/2 % (nouveau) .....	108 45	108 45	Orléans .....	1290	1300	1871, 8 % .....	395	394	Orléans .....	321 50	322
Obligations du Trésor .....	510	510	Ouest .....	835	835	1875, 4 % .....	518 75	518 75	Ouest .....	378	377 75
Banque de France .....	4650	4625	Compagnie parisienne du Gaz .....	1400	1457 50	1876, 4 % .....	516 25	518 50	Paris-Lyon-Méditerranée .....	378	378
Société Générale .....	450	450	Canal de Suez .....	1975	1975	Bons de liquid. Ville de Paris .....	528	528	Paris-Bourbonnais .....	377 50	379
Comptoir d'escompte .....	940	952 50	C. gén. Transatlantique .....	470	470	Obligations communales 1879 .....	446	445	Canal de Suez .....	372	374
Crédit Lyonnais .....	520	518 75	Russe 5 0/0 1870 .....	94 50	94	Obligat. foncières 1879 3 % .....	450 25	450			
Crédit Foncier, act. 500 fr. .....	1275	1275				Obligat. foncières 1883 3 % .....	360	360			
Crédit mobilier .....	205	200									

**CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR**

Ligne d'Orléans				LIGNE DE L'ÉTAT																							
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR											
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Direct	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte									
3 heures	55 minutes	du matin	express-poste.	Saumur.	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	Montreuil.	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10	Saumur.	3 26	8 21	12 48	4 44	Bourgueil.	8 17	12 09	6 10	9 51
6	13	matin	(s'arrête à la Poissonnière)	Chacé.	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55	Brézé.	7 04	10 10	3 08	5 20	8 46		PortBoulet.	5 33	9 06	1 25	5 56	PortBoulet.	8 26	12 18	6 20	9 59
9	15	matin	omnibus-mixte.	Brézé.	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	Chacé.	7 12	10 28	3 16	5 28	8 54		Bourgueil.	5 42	9 15	1 34	7 05	Saumur.	9 13	1 25	7 15	10 36
1	25	soir		Montreuil.	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19	Saumur.	7 23	10 39	3 28	5 40	9 06	11 39										
3	32		express.																								
7	15		omnibus.																								
10	36		(s'arrête à Angers).																								
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.											
8 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.	Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	Montreuil	7	1 55	8 35	Poitiers	5 50	12 50	6 15	9 08			
8	21		omnibus.	Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 23	2 51	9 55	Neuville	6 28	1 28	7 58				
9	37		express.	Lernay	7 02		2 11		8 51	Lernay	6 07	9 21		4 37		Arçay	8 37	3 4	10 14	Mirebeau	6 55	1 57	9 10				
12	48		soir, omnibus-mixte.	Brion-s-Thouet	7 14	8 03	2 19	5 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	Mirebeau	9 27	3 54	11 1	Arçay	7 50	3 52	10 30				
4	44			Thouars (arrivée)	7 29	8 21	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	3 28	5 40	9 06	Neuville	9 53	4 24	11 27	Loudun	8 49	4 50	10 30				
7	4															Poitiers	10 39	4 56	12 1	Montreuil	9 24	4 38	11 7				
10	24		omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.																								